



SAGE HUISNE

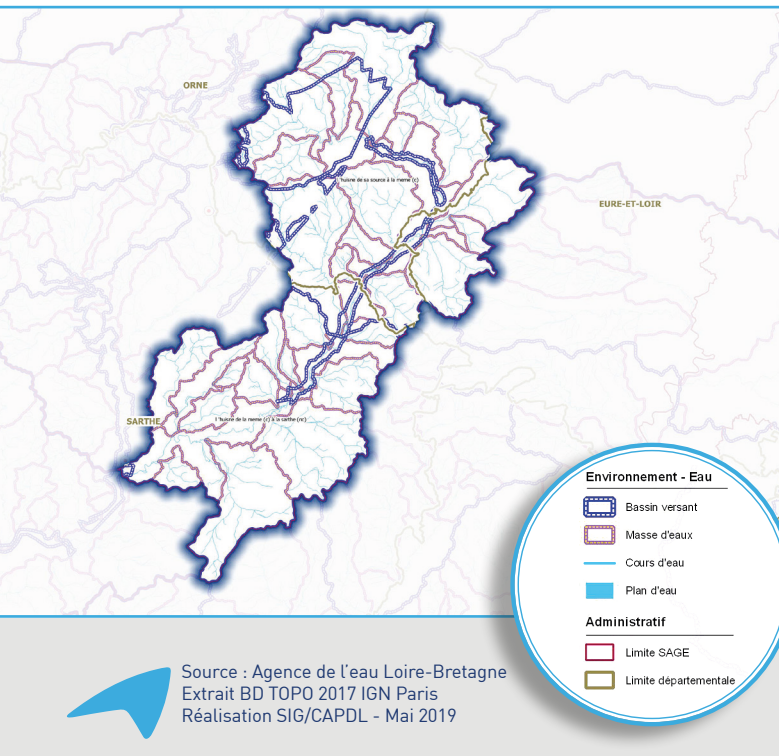
FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Loire
Egalité
Territoires



Mars 2026

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

- Territoire à cheval entre la Sarthe (72), l'Orne (61) et l'Eure-et-Loir (28), 1 850 km de cours d'eau.

Présidence	Michel ODEAU
Animation	Vincent TOREAU
Portage	Etablissement public territorial du bassin Sarthe
Elu Chambre d'agriculture	Pascal CLEMENT
Conseiller Chambre d'agriculture pilote	Florian DELAUNAY



EAU

- 31 zones hydrographiques.
- 30 masses d'eau superficielles.
- 7 masses d'eau souterraines.
- 1 captage Grenelle : Petites Ganches (72).



AGRICULTURE

- 488 exploitations agricoles (en 2024) sur les Pays de la Loire.
Pour des années plutôt sèches (2003, 2011, 2020, 2022 et 2025), les volumes de prélèvements atteignent environ 7 millions de m³/an en moyenne. À l'inverse pour des années particulièrement pluvieuses (type 2000 ou 2007), les prélèvements sont d'environ 2 à 3 millions de m³/an.
- Prélèvements pour l'irrigation : entre 1,7 et 9,5 millions de m³/an (source : BNPE, 2026, données 2014 à 2023).

➤ 2 396
km²

➤ 154
communes concernées,
soit environ 185 000 habitants

➤ 78%
de terres agricoles



SAGE HUISNE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
 L'équipe Eau
 Pays de la Loire



Mars 2026

PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

CT de 2020 clos en 2022. Nouveau CT en cours depuis 2024.

Les captages prioritaires sarthois sont rattachés au CT Sarthe Médiane.

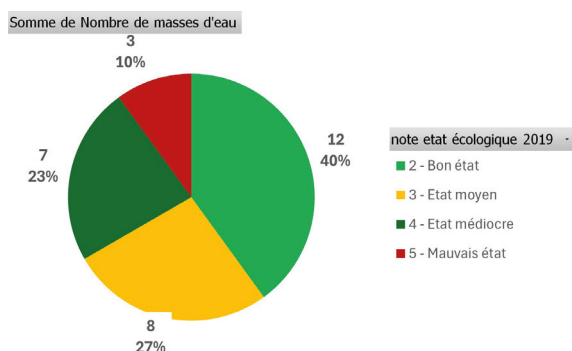
Mise en place d'une gestion collective de l'irrigation en cours sur les bassins Vive Parente et Dué Narais, déficitaires au niveau quantitatif (*données : Etat des lieux du SDAGE*).

Programme CLIMATVEG 2 en cours également avec la mise en place d'un bassin test pour la lutte contre l'érosion sur le secteur du Bassin de l'Huisne sarthoise.

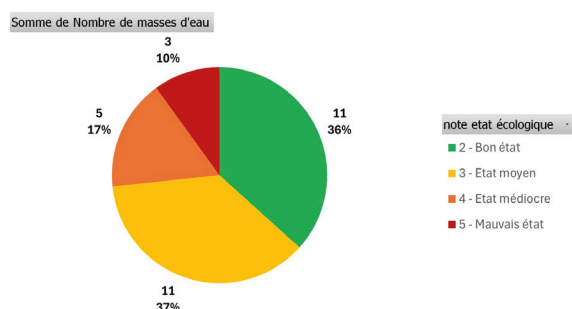
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

11 masses d'eau « cours d'eau » du SAGE sont en bon état écologique (sur 30). Entre 2019 et 2025, le nombre de masses d'eau en état moyen a augmenté (de 8 à 11).

État écologique 2019

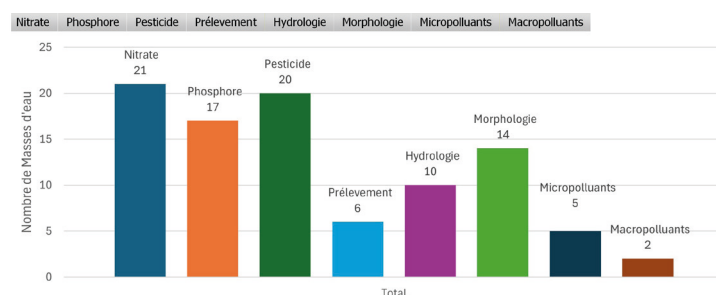


État écologique 2025



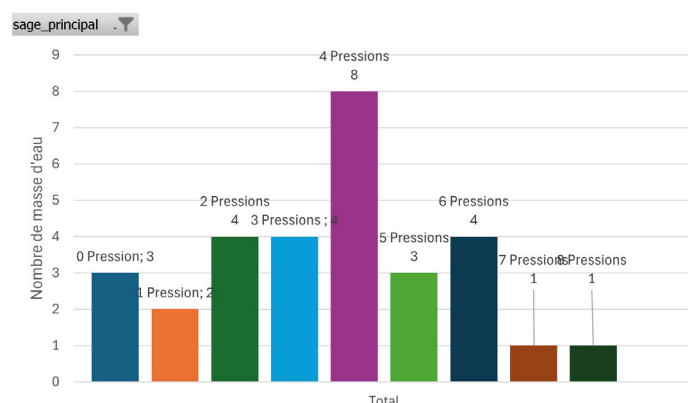
PRESSIONS

Nombre de masses d'eau par pression



Les pressions qui concernent le plus grand nombre de masses d'eau sont : nitrates, pesticides et phosphore.

Nombre de pressions par masse d'eau



3 masses d'eau ne présentent aucune pression. Les autres : de 1 à 8 pressions différentes.

36%

des masses d'eau
en bon état écologique en 2025



SAGE HUISNE

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Léonard Fournier

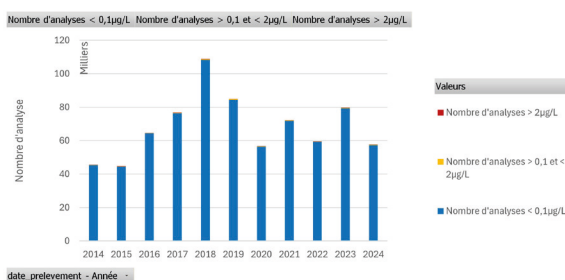


QUALITÉ DE L'EAU

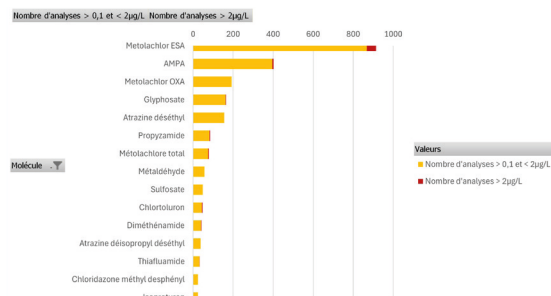
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2014 et 2024. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (ESA metolachlor, AMPA). On retrouve ensuite des herbicides et des molluscicides.

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2014-2024



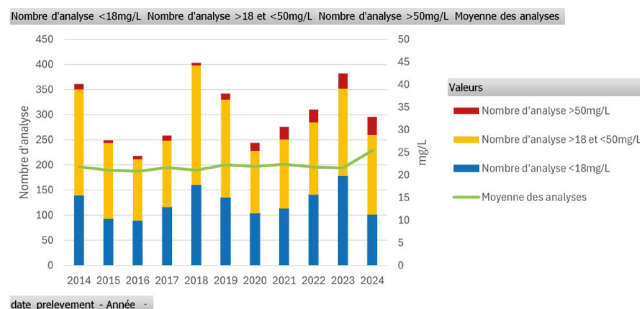
NITRATES

Entre 2014 et 2024 :

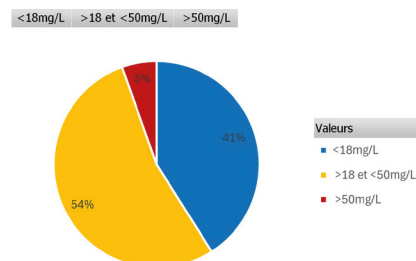
41 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024



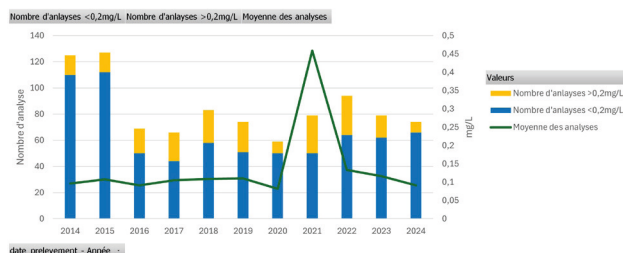
PHOSPHORE

Entre 2014 et 2024 :

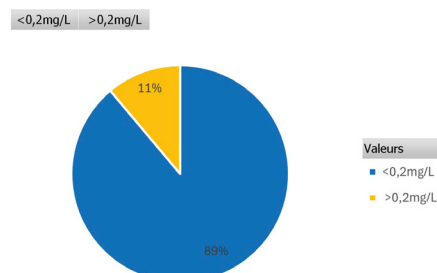
89 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024





SAGE HUISNE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Le Ministère de l'Écologie et du Climat



Mars 2026

ENJEUX MAJORITAIRES

➤ Lutte contre l'érosion :

- amélioration des connaissances,
- agir sur les pratiques, les systèmes agricoles et le bocage.

➤ Atteindre/maintenir le bon état des milieux aquatiques :

- agir sur les têtes de bassins versants,
- protection des zones humides,
- limitation des plans d'eau et amélioration de la continuité écologique.

➤ Optimiser quantitativement la ressource en eau :

- gestion de la ressource en eau,
- sécurisation de l'alimentation en eau potable,
- conciliation des différents usages autres que l'alimentation en eau potable.

➤ Réduction des pollutions diffuses :

- réduire l'usage des pesticides,
- accompagner le non-usage des pesticides par les collectivités locales,
- protection des captages d'alimentation en eau potable.

➤ Lutte contre les inondations.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

➤ Interdiction de destruction des zones humides :

- impact potentiel sur la création de réserves de substitution en zone humide,
- impact potentiel sur la création de réserves colinéaires.

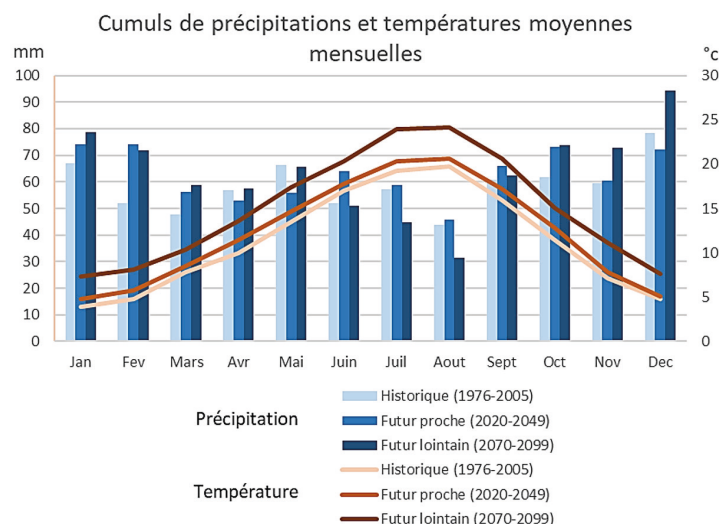
➤ Limitation de la création de nouveaux plans d'eau :

- ne concerne ni les retenues de substitutions, ni les plans d'eau utilisés pour l'irrigation et/ou l'abreuvement du bétail, ni les étangs de pisciculture et d'aquaculture à vocation professionnelle.

➤ Encadrement de la réalisation d'ouvrages dans les zones d'expansion de crues :

- impact potentiel sur la création de bâtiments et création de stockage.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 2mm

Futur proche

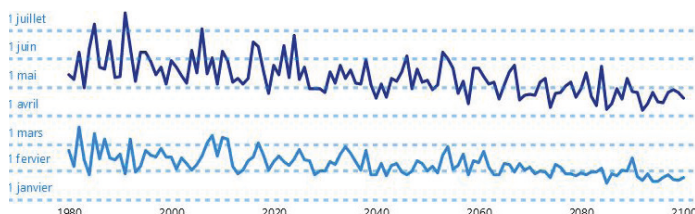
- 36mm

Futur lointain

PRAIRIE

Date de début de pousse et de fauche

■ Début de pousse (200DJ) ● Accès parcelle (950DJ+5j sans pluie)



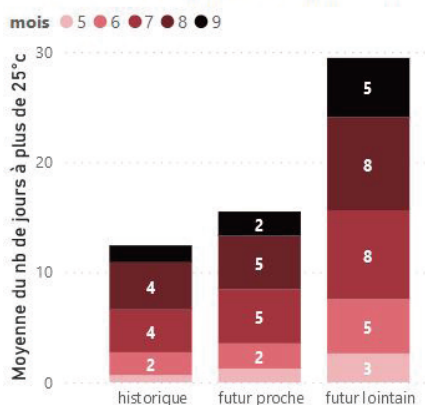
Accélération de la pousse de l'herbe :

- démarrage plus précoce de la pousse de l'herbe,
- date de fauche printanière avancée.

Augmentation de la pousse de l'herbe :

- pic de production au printemps plus important et rebond de pousse à l'automne.

Stress thermique 25°C (mai -> sept)



Pousse estivale ralentie, voire stoppée :

- augmentation du nombre de jours sans pousse de Raygras,
- dégradation du bilan hydrique en été.

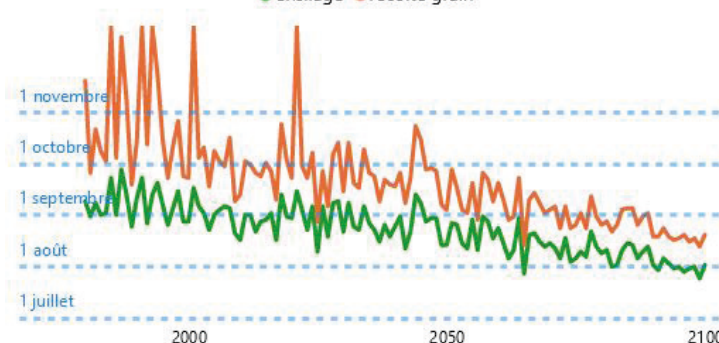
Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.

MAÏS

Récolte du maïs

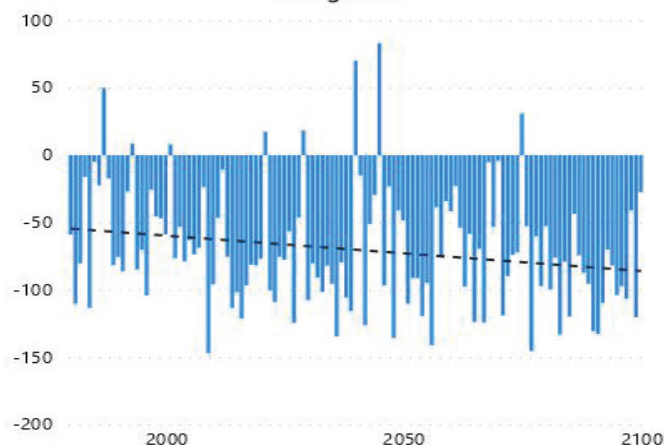
● ensilage ● récolte grain



Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

